

**Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides**

**Québec** 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE  
SEMAINE DU 24 JUILLET 2023**

**Par le Service des relations médias,  
relations publiques et à la communauté**

# L'info de la Lièvre

MRC D'ANTOINE-LABELLE



Mercredi 26 juillet 2023 · Vol. 14, No. 30 · InfodelaLièvre.ca



TEMPS SUPPLÉMENTAIRE DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ

## **Des chiffres « accablants » dans les Laurentides**

PAGES 4 et 5

Pour la catégorie d'emploi 4, l'APTS estime que 160 000 heures supplémentaires ont été demandées en 2022-2023 dans les Laurentides, sans compter plus de 130 000 autres heures payées à du personnel issu d'agences privées. (Photo Adobe Stock)

## Santé : le recours aux heures supplémentaires et aux agences privées dénoncé dans les Laurentides

**SIMON DOMINÉ**

sdomine@inmedias.ca

**Le recours au temps supplémentaire (TS), au temps supplémentaire obligatoire (TSO), ainsi qu'aux agences privées, hérisse le poil de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). Le 13 juillet, le syndicat a déploré « des chiffres accablants » dans les Laurentides.**

Ce jour-là, l'alliance qui représente environ 4 400 membres dans les Laurentides a dévoilé le résultat de récentes demandes d'accès à l'information. Au niveau des heures

en TS et en TSO, l'APTS a comptabilisé 160 000 heures durant l'année financière 2022-2023 dans les Laurentides. Ces 160 000 heures ne prenaient en compte que la catégorie d'emploi 4, c'est-à-dire les professionnels et techniciens en santé et services sociaux.

Comme l'explique la représentante nationale de l'APTS, Marie-Ève Meilleur, il existe trois autres catégories de personnel (personnel de soins infirmiers et cardio-respiratoires, personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers, personnel de bureau, des techniciens et des professionnels de l'administration).

Joint par *L'info*, le CISSSLAU arrivait quant

à lui à 145 441 heures de TS et 223 heures de TSO entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023 pour le personnel affilié à l'APTS.

### DE PIRE EN PIRE

À la demande de *L'info*, Mme Meilleur a comparé le nombre d'heures de temps supplémentaire pour la même catégorie d'emploi avec des années financières antérieures. En 2020-2021? 84 000 heures. En 2019-2020? 64 000 heures. Pour elle, le constat est sans appel : « (...) on peut voir que d'année en année, la situation ne fait que s'empirer ».

**« Quand on a mis la main sur ces chiffres, on n'en revenait pas. »**

*Chantal Daoust, présidente de l'exécutif local APTS des Laurentides*

« Savez-vous à quel point ça confirme que nos membres ont plus que jamais besoin d'aide? Ça vient aussi confirmer que nous devons continuer de dénoncer la surcharge et l'épuisement de ces personnes qui se dévouent quotidiennement sur le terrain », a commenté la présidente de l'exécutif local APTS des Laurentides, Chantal Daoust.

D'après le syndicat, le domaine psychosocial, en particulier en relation d'aide, est le premier concerné par cette charge de travail. Pour quelle raison? « D'abord, nous constatons que dans les groupes au cégep et à l'université en relation d'aide, il y a de moins en moins de finissants, ce qui fait en sorte qu'il y a moins de relève puis pour les services psychosociaux, il y a de plus en plus

d'ouverture dans le secteur privé, avec un horaire de travail plus attractif, qui tient en compte la conciliation travail-famille et un salaire plus onéreux que dans les services publics », met en lumière Mme Meilleur.

### 7 M\$ AU PERSONNEL FOURNI PAR LE PRIVÉ

L'APTS a poursuivi son exercice en essayant de savoir combien le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) avait déboursé en 2022-2023 auprès du personnel issu des agences privées. Là encore, pour la seule catégorie d'emploi 4, l'alliance a déniché 130 300 heures qui ont coûté plus de 7 millions de dollars.

Le CISSSLAU comptabilise de son côté 113 203 heures, pour un montant global de 7 441 551 \$, toujours entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023.

Le syndicat estime qu'il s'agit de dilapidation de fonds publics. « Si cet argent était investi au public pour augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail - tout en diminuant la paperasse - le réseau serait attirant et on n'aurait pas besoin de détourner de l'argent destiné aux services publics, auxquels la population est en droit de s'attendre, pour financer le privé. Le CISSS et le gouvernement doivent arrêter de faire la sourde oreille et régler la situation. La qualité et la quantité des services offerts aux Laurentiens et aux Laurentiennes en dépendent », a réagi Mme Meilleur. 🗣️



*Le recours aux agences privées semble loin d'être terminé dans le domaine de la santé et des services sociaux dans les Laurentides, mais il y aurait en revanche de l'amélioration au niveau du temps supplémentaire obligatoire. (Photo Adobe Stock)*

## Réduction du temps supplémentaire obligatoire : une « priorité organisationnelle » au CISSSLAU

**SIMON DOMINÉ**

sdomine@inmedias.ca

**Avec au moins 7 millions de dollars dépensés en 2022-2023, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) semble loin de son objectif de ne plus avoir recours aux agences privées. En revanche, il estime être sur la bonne voie en ce qui concerne la réduction du temps supplémentaire obligatoire (TSO).**

Questionné par *L'info* à la suite d'une sortie publique de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), le CISSSLAU assure faire de la réduction du TSO « une priorité organisationnelle » et estime que les chiffres actuels le démontrent. L'objectif affiché est également de cesser le recours aux agences privées.

Mélanie Laroche, conseillère-cadre de l'équipe des relations médias au CISSSLAU, mentionne que « L'usage du TSO est en baisse dans notre organisation (0,016 % en date du 17 juin 2023) et se situe en dessous de la moyenne du réseau de la santé et des services sociaux (0,04 % en date du 17 juin 2023) ».

Réagissant aux chiffres présentés par l'APTS, Mme Laroche a souligné que cela représentait 30 quarts de travail dans la dernière année financière. « En toute circonstance, le TSO demeure une mesure

de dernier recours que nous utilisons uniquement pour assurer les soins et services essentiels à la population », poursuit la conseillère-cadre.

### **VOLONTAIRES POUR DU TEMPS SUPPLÉMENTAIRE**

D'après Mme Laroche, le nombre d'heures en temps supplémentaire (TS) effectué au CISSSLAU en 2022-2023 « (...) démontre les besoins importants dans la région et le manque de personnel. Nous sommes très actifs au niveau du recrutement afin de bénéficier de la main-d'œuvre nécessaire. À noter que les heures en TS sont réalisées de façon volontaire par notre personnel ».

Et pourquoi, comme l'affirme l'APTS, le domaine psychosocial est-il particulièrement affecté par la situation? « Certaines mesures incitatives à taux double ont (...) encouragé plusieurs membres du personnel à donner des disponibilités pour des quarts de travail, notamment dans les centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) et dans les secteurs d'évaluation et d'orientation, secteurs où des membres de l'APTS sont à l'œuvre », met en lumière Mme Laroche.

Une situation qui a concerné tout particulièrement l'îlot d'Argenteuil, un milieu d'hébergement pour des personnes présentant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme ou une déficience physique et manifestant un trouble grave du comportement.

« Le TS y a été utilisé pour combler des absences et augmenter le nombre d'intervenants nécessaires sur le plancher, lorsque requis, pour assurer la sécurité des usagers et du personnel. L'îlot d'Argenteuil est un milieu spécialisé dont la clientèle demande des ratios d'encadrement élevé », illustre la conseillère cadre.

### **« BESOINS GRANDISSANTS »**

Et pourquoi avoir autant recours au personnel d'agences privées? « Notamment, la hausse de notre offre de services en hébergement afin de répondre aux besoins de la population nous amène à devoir faire appel à du personnel d'agences privées », justifie Mme Laroche.

Elle précise que le titre d'emploi le plus demandé était « éducateur » pour 5 668 620 \$, mais souligne, entre autres,

que le CISSSLAU a dû faire appel à du personnel d'agences privées afin de prêter main-forte à des ressources intermédiaires (RI) qui ne pouvaient pas combler leurs besoins en ressources humaines.

En raison de nombreux postes vacants, le CISSSLAU précise que le Centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) d'Huberdeau a particulièrement recours aux agences privées.

« Les besoins grandissants de notre région amènent une hausse des besoins de main-d'œuvre. À titre de plus grand employeur des Laurentides, le recrutement et la rétention de notre personnel sont des défis de tous les instants qui ont une influence directe sur la nécessité d'avoir recours ou non au TS et TSO. Le CISSS est donc continuellement en mode action. Le recrutement de la main-d'œuvre nécessaire à la réalisation de notre mission représente donc l'une des meilleures solutions. Nous sommes conscients de l'ampleur des défis pour notre personnel et nous sommes très reconnaissants du travail réalisé chaque jour auprès de nos usagers », conclut Mme Laroche. 🇩🇪

## Les services de santé dans les Hautes-Laurentides (5/5)

Par Suzanne Guénette.

### ÉTAPES IMPORTANTES POUR UNE SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS LES CITOYENS DU QUÉBEC : 1960-1971

L'année 1961 marque le début de l'assurance-hospitalisation au Québec. Donnant suite aux recommandations de la Commission Favreau, le gouvernement libéral de Jean Lesage adopte un projet de loi sur l'assurance-hospitalisation qui entre en vigueur le 1er janvier.

Cette mesure exige une implication directe de l'État dans la gestion des hôpitaux. En peu de temps, la facture de l'assurance-hospitalisation connaît une croissance vertigineuse, passant de 139 millions de dollars en 1961 à 343 millions de dollars en 1966. Le programme s'avère néanmoins profitable pour les Québécois car 650 000 personnes l'ont utilisé au cours de sa première année d'application.

Le 17 mars 1966, le gouvernement du Québec signe une entente avec les médecins en vue de l'établissement du régime d'assistance médicale pour les indigents. Cette entente a été signée entre le premier ministre Jean Lesage, le ministre de la Santé, Éric Kierans, et des représentants de la Fédération des omnipraticiens. Les bénéficiaires seront ceux qui reçoivent des allocations familiales.

Le 10 juillet 1970, est voté le projet de

loi sur l'assurance-maladie déposé par le gouvernement libéral de Robert Bourassa. Le nouveau programme entre en vigueur le 1er novembre 1970. En 1971, est créé le ministère des Affaires sociales et le gouvernement introduit la Loi sur les services de santé et des services sociaux.

En 1970, la congrégation des Marianites qui dirige depuis presque 20 ans l'Hôpital de Mont-Laurier remet la gestion de l'établissement à un directeur laïc, Guy Lefebvre.

Le 19 juillet 1971, sont créés les Centres locaux de services communautaires (CLSC). Dans le contexte de restructuration, de gratuité et de décentralisation des soins de santé, le gouvernement québécois met sur pied ces centres offrant différents services sociaux et médicaux axés sur la prévention et l'action communautaire.

En 1972, un premier CLSC dans les Hautes-Laurentides est ouvert. Après de nombreuses relocalisations, il ouvrira bientôt ses portes sur la rue de la Madone. Pour la vallée de la Rouge, c'est en 1978, à l'Annonciation, qu'est créé le CLSC pour desservir cette clientèle.

En 1973, l'Hôpital Notre-Dame-de-Sainte-Croix demande la reconnaissance de son statut de centre hospitalier spécialisé régional. Il essuie un premier refus. Mais il réitère sa demande en 1976 qui sera finalement

acceptée par le ministère des Affaires sociales en raison de la quantité de services offerts à la population.

Le 21 octobre 1974, le Foyer Sainte-Anne devient la propriété du gouvernement provincial et est intégré au réseau de la santé et des services sociaux en devenant le Centre d'accueil Sainte-Anne.

En 1975, un projet d'agrandissement de l'hôpital Sainte-Croix est mis de l'avant. Le gouvernement annonce une subvention de 1 500 000 \$ pour la construction d'un nouveau bloc de services puis l'augmente à 2 millions.

En 1989, un grave conflit vient perturber les services médicaux délivrés par le personnel médical du centre hospitalier de Mont-Laurier. Ce sont 20 médecins qui menacent de démissionner en bloc. Les problèmes responsables de cette situation sont les suivants : plus aucun service de radiologie n'est offert à la population quand l'entente devant assurer les services d'un radiologiste, trois jours semaine, n'est pas reconduite par le ministère de la Santé et des Services sociaux; un grave problème de recrutement des spécialistes; les chirurgiens n'ont pas été payés depuis quatre mois par la Régie de l'assurance-maladie; afin de faciliter le recrutement de médecins, la direction souhaite que Mont-Laurier soit reconnue comme zone éloignée, ce qui est refusé;



Le foyer Saint-Anne sur la rue de la Madone. (Photo Collection SHGHL)



Société médicale des Laurentides. (Photo Collection SHGHL)

des primes d'installation pour compenser le transfert de biens d'une ville à l'autre, demande également refusée. Finalement, la crise se dénoue lorsque Québec annonce que Mont-Laurier fait maintenant partie des zones désignées pour permettre une rémunération augmentée de 25 % aux médecins, servant à créer un contexte favorable au maintien des médecins omnipraticiens et à leur recrutement. 🇩🇪



## Service Ma grossesse : plus de 2 000 futures mamans accompagnées dans les Laurentides

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a célébré le récentesment la première année d'activité du service Ma grossesse. Au cours de cette première année, ce sont 2 122 futures mamans des Laurentides qui ont été accompagnées pendant leur grossesse. À la suite de leur inscription sur le portail, les futures mamans sont contactées dans un délai de 48 h. Un accompagnement personnalisé leur est ensuite offert. Elles peuvent recevoir du soutien dans la recherche d'un professionnel de la santé pour assurer leur suivi de grossesse et être référées vers les différentes ressources. Les services sont adaptés aux besoins de chaque femme. L'équipe de Ma grossesse travaille aussi en étroite collaboration avec les nombreux organismes communautaires, pharmacies et cliniques médicales de la région dans l'objectif d'accompagner de façon proactive et bienveillante les futures mamans et familles du territoire. « Le nombre de femmes ayant bénéficié du nouveau service est remarquable et leur satisfaction à l'égard de celui-ci est palpable. Les femmes mentionnent régulièrement leur appréciation de l'accompagnement offert pendant cette période importante de leur vie. Le succès de ce service au cours de sa première année d'activité est certainement attribuable à l'engagement de l'équipe Ma grossesse », souligne Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSSLAU. Plus d'infos à [santelaurentides.gouv.qc.ca](http://santelaurentides.gouv.qc.ca). Sur la photo, l'équipe de Ma grossesse (de gauche à droite) : Kim Laflamme, Alicia Paterson, Anne-Marie-Berthiaume et Maude Dubé-Frison. Absentes de la photo : Valérie Pepin-Leblanc et Marie-Pier Chartrand. (Photo gracieuseté - CISSSLAU)



## Bientôt la retraite pour la PDG du CISSSLAU

Le mandat de la présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU), Rosemonde Landry, est prolongé par le gouvernement du Québec jusqu'au 9 novembre 2023. Mme Landry souhaite s'investir encore quelques mois avant d'entamer sa retraite, prévient le président du conseil d'administration du CISSSLAU, André Poirier. Mme Landry occupe le poste de PDG depuis 2019 et exerce dans le réseau de la santé et des services sociaux depuis 40 ans. « Grâce à sa vaste expérience, Rosemonde Landry a su relever des défis haut la main en tant que PDG du CISSS des Laurentides. Le contexte de la pandémie qui a perduré ainsi que l'augmentation constante des besoins de la population en matière de santé et de services sociaux ont représenté des défis de taille auxquels elle s'est attaquée avec force. Je suis heureux de pouvoir continuer de compter sur son apport considérable pour quelques mois encore », a souligné M. Poirier. « Je suis heureuse de poursuivre le travail entrepris au cours des dernières années. Les prochains mois me permettront de bien boucler les grands dossiers que j'ai amorcés. Mon objectif demeurera encore et toujours d'offrir les meilleurs soins et services possibles à la population des Laurentides », a déclaré Mme Landry. (Photo gracieuseté - CISSSLAU)

## Un projet d'hospitalisation à domicile annoncé dans les Laurentides

**SIMON DOMINÉ**  
sdomine@inmedias.ca

**Le déploiement de la première phase de l'hospitalisation à domicile a été annoncé récemment et les Laurentides feront partie des régions où les premiers projets seront implantés.**

Parmi les 8 premiers projets du genre attendus d'ici 2024, un sera implanté au Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU). Toutefois, l'établissement n'était pas encore en mesure de partager des détails à ce sujet.

« En ce qui concerne la région des Laurentides, le projet d'hospitalisation à domicile n'est pas encore déployé. Notre organisation travaille actuellement à planifier le déploiement du projet », a expliqué à *L'Info* Julie Lemieux-Côté, du Service des relations médias au CISSSLAU.

La ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, Sonia Bélanger, l'adjoint parlementaire du ministre de la Santé et député de Saint-Jérôme, Youri Chassin, ainsi que le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), Dr Vincent

Oliva, ont donné quelques précisions lors de leur annonce.

« L'hospitalisation à domicile permettra aux patients de poursuivre leur hospitalisation à la maison, dans le confort de leur foyer », ont-ils expliqué. « L'expérience-patient sera grandement bonifiée et permettra un meilleur accès aux soins, tout en diminuant le déconditionnement associé à une hospitalisation, souvent constaté chez les personnes âgées », ont-ils ajouté.

Les gens pourront participer au programme sur une base volontaire et pourront rencontrer leur équipe de soin de façon virtuelle depuis leur domicile. « Le suivi en continu offrira également la possibilité de téléphoner à une infirmière 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Le patient aura le même accès qu'à l'hôpital, notamment pour les examens et les consultations », mentionne le communiqué de presse.

Des projets similaires seront prêts à l'horizon 2026. Il y en aura 34 au total au Québec. L'Institut de la pertinence des actes médicaux (IPAM) va investir 40 M\$ provenant de l'enveloppe de rémunération des médecins spécialistes pour ces projets. 🗳️



*Selon le gouvernement du Québec, un sondage récent révèle que les patients ont exprimé un taux de satisfaction de 93 % à la suite d'une hospitalisation à domicile et que 100 % des patients préfèrent cette approche à une hospitalisation traditionnelle. (Photo Adobe Stock)*

## Hôpital de Rivière-Rouge : un projet outillant les personnes en situation de handicap

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) présente le programme APPROSH pour les clientèles vivant avec une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme (DI-TSA) ou un trouble grave du comportement. Il est basé sur des exercices rythmiques auprès des usagers afin de leur permettre de développer leurs capacités interrelationnelles et s'inscrit à l'intérieur de l'offre de services en DI-TSA. Ces services consistent à outiller les personnes en situation de handicap, en leur donnant des moyens pour réaliser, de façon plus satisfaisante, leurs habitudes de vie et ainsi contribuer à leur participation sociale. Ils visent à réduire les manifestations


comportementales problématiques des participants et à améliorer significativement leur qualité de vie. APPROSH est déployé à l'unité DI-TSA du 3e Nord et au Centre Activité Spécialisé et Intégration Sociale (CASIS) de Rivière-Rouge, pour près d'un an. Ce projet, réalisé en partenariat avec la Gang à Rambrou, un organisme offrant des ateliers en arts de la scène et en arts visuels aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle, vise l'implantation du programme APPROSH et la formation des intervenants du CISSSLAU, sous la direction de Jean Horvais, chercheur à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Information sur le programme: [bit.ly/3nOMFWI](http://bit.ly/3nOMFWI). (Photo gracieuseté CISSSLAU) 🗳️





## **Taux d'occupation dans les urgences : le CISSS rappelle les services disponibles**

En pleine saison estivale et des vacances, la hausse du taux d'occupation dans ses urgences préoccupe le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) qui rappelle que des alternatives existent dans la région pour consulter un professionnel de la santé, dont les pharmaciens, les médecins de famille, le site Rendez-vous santé Québec et le centre d'urgences pédiatriques. Le service Info-Santé permet de parler à un membre du personnel des soins infirmiers, de jour comme de nuit, en composant le 811. Les physiothérapeutes, les dentistes et les optométristes peuvent aussi répondre à différents besoins. Le Guichet d'accès à la première ligne, le GAP, offre également des consultations pour les personnes qui n'ont pas de médecin de famille. Les informations sont regroupées dans la section « Consultez un professionnel » du site [Internet.santelaurentides.gouv.qc.ca](http://Internet.santelaurentides.gouv.qc.ca).

(Photo Abode Stock) 



Une première chirurgie bariatrique réalisée au Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil

<https://nouvelleslaurentides.ca/une-premiere-chirurgie-bariatrique-realisee-au-centre-multiservices-de-sante-et-de-services-sociaux-dargenteuil/>

Pour le patient – Une étape de plus franchie pour le projet de modernisation de l'urgence et d'aménagement d'une unité d'intervention brève en santé mentale à l'Hôpital de Saint-Eustache

<https://nouvelleslaurentides.ca/pour-le-patient-une-etape-de-plus-franchie-pour-le-projet-de-modernisation-de-lurgence-et-damenagement-dune-unite-dintervention-breve-en-sante-mentale-a-lhopital-de-saint-eustache/>




The Lac-des-Deux-Montagnes Users' Committee is an entity, created by the Act respecting health and social services, that is mandated to protect your given rights as a user of the health and social services system.

**Twelve rights are recognized and listed in the Act, including your right to information and to receive services. You are also entitled to be assisted and represented in order to assert these rights.**

The Users' Committee is there as your first line of defense.

Please reach out to us! **450-472-0013** ext. **46351**.

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides

Québec 

CIME, site Internet

Un pas franchi vers l'agrandissement de l'hôpital St-Eustache

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/569727/un-pas-franchi-vers-l-agrandissement-de-l-hopital-st-eustache>

Un enfant encore hébergé dans une pièce sans fenêtre

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/569375/un-enfant-encore-heberge-dans-une-piece-sans-fenetre>

TVC d'Argenteuil, site Internet

Reportage: Le Réseau d'éclaireurs associé à la cinquième chanson du projet Un pas dans ta brume

<https://www.tvcargenteuil.com/emission/la-zone-de-linformation/#episodes2-1>